

## **AVIS DE CONCOURS SUR TITRES D'INFIRMIER EN SOINS GENERAUX ET SPECIALISES DE 2EME GRADE DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE**

Un concours interne sur titres est ouvert par le Département des Hauts-de-Seine, en vue de pourvoir 2 postes à la Pouponnière Paul Manchon – Spécialité Puériculture.

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE MARDI 31 MARS 2026**

**DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE LE MARDI 5 MAI 2026**

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Peuvent faire acte de candidature, les personnes :

- titulaires, pour la spécialité « Puériculture », du diplôme d'Etat de puéricultrice mentionné à l'article R. 311-13 du code de la santé publique ou d'une autorisation d'exercer cette profession délivrée en application de l'article L.4311-4 du même code ;
- de nationalité française ou ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- jouissant de leurs droits civiques, n'ayant pas de mentions portées au bulletin n°2 de leur casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- en position régulière au regard du code du service national français et notamment, pour les candidats âgés de moins de 25 ans, en capacité de fournir le certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ;
- en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont ils sont ressortissants ;
- remplissant les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

Le dossier de candidature à ce concours est téléchargeable sur le site du Département :  
<https://recrutement.hauts-de-seine.fr/les-concours-du-departement>

Il devra être accompagné :

- d'un curriculum vitae détaillé mentionnant notamment les actions de formation suivies et l'expérience professionnelle avec, le cas échéant, les attestations d'emploi,
- de la copie du diplôme d'Etat certifiée conforme à l'original, ou des titres et autorisations équivalents,
- d'une copie lisible recto-verso de la carte nationale d'identité française en cours de validité ou du livret de famille ou d'un certificat de nationalité émis par le pays d'origine,
- le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats âgés de moins de 25 ans, du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ;

L'ensemble de ces documents devra être envoyé **au plus tard le mardi 31 mars 2026** :

de préférence par courriel à [concoursfph@hauts-de-seine.fr](mailto:concoursfph@hauts-de-seine.fr)

ou par courrier à :

Hôtel du Département  
PRHSI/DRH/SEC  
« Concours FPH »  
57 rue des Longues Raies –92731 Nanterre Cedex

**Pour tous renseignements complémentaires,**  
veuillez contacter Alice KARPOV : [akarpov@hauts-de-seine.fr](mailto:akarpov@hauts-de-seine.fr)

N.B. : La nomination des candidats reçus sera subordonnée à l'examen du bulletin n°2 de leur casier judiciaire pour les candidats de nationalité française ou du document équivalent de l'Etat dont ils sont ressortissants pour les autres candidats.